

Le projet de loi Justice spéciale de Paix est saboté au Sénat colombien



Bogota, 15 nov. (RHC).- La mise aux voix du projet de loi Justice spéciale de Paix, colonne vertébrale des accords passés entre le gouvernement et les FARC/AP, organisation de guérilla devenue aujourd'hui parti politique en Colombie, a été suspendue hier soir pour la septième fois faute de quorum.

Ivan Cepeda, sénateur du Pôle démocratique, a demandé l'intervention du ministère public pour garantir la mise aux voix de ce projet de loi.

« S'il y a des sénateurs qui s'absentent pour torpiller cette importante initiative, ils doivent faire l'objet d'actions disciplinaires » a-t-il souligné.

La Cour constitutionnelle a proclamé hier la légitimité de ce projet de loi ce qui a été vu comme un nouveau geste de soutien au processus de paix.

Cependant, le délai pour l'approbation du projet par la voie rapide est sur le point d'expirer.

Le président colombien, Juan Manuel Santos, a appelé de son côté le Congrès à être à la hauteur de la responsabilité qui lui revient dans la défense de la paix.

« Il nous restent près de deux semaines pour approuver moyennant la procédure de la voie rapide, d'importantes normes pour la mise en application des accords de paix et le Congrès ne peut pas être en dessous de cette tâche transcendante » a déclaré le président Santos.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/147446-le-projet-de-loi-justice-speciale-de-paix-est-sabote-au-senat-colombien>



Radio Habana Cuba